



Remboursement crédit consommation

Par **bibi 2**, le **06/11/2008** à **16:46**

J'ai pris un crédit à la consommation, j'ai payé mes prélèvements, mais aujourd'hui j'ai perdu mon emploi, on me dit que l'assurance chômage, intégré dans les remboursements, n'est pas pris en compte, pourquoi ?

Par **juri15**, le **06/11/2008** à **17:09**

Bonjour,

Avez-vous procédé à une déclaration dans les délais et formes prévues dans votre contrat de prêt ?

Si oui, il ne devrait pas y avoir de problème.

Attention : le "on me dit que" laisse supposer que la réponse est orale, prenez la précaution de demander en lettre RAR à bénéficiaire de l'assurance et de demander, si elle ne fonctionne pas, pour quelle raison.

Cordialement,
Juri15